
COMMUNIQUE DE PRESSE

Du 16 au 18 juin 2003, l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) organise à Ouagadougou, une réunion ministérielle de concertation régionale sur la filière coton. Cette rencontre, initiative conjointe de la Commission, de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) et de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), dont l'objectif principal est la défense et la promotion de la filière coton dans l'espace UEMOA, permettra aux Etats membres de s'approprier toutes les initiatives développées en faveur de la filière et d'élaborer une stratégie commune.

Dans le contexte actuel de la mondialisation, où le véritable défi demeure pour les pays en développement et tout particulièrement ceux d'Afrique, la lutte pour la réduction de la pauvreté, la filière coton constitue un levier très important qui contribue à leur développement économique et social. Malheureusement, les pays producteurs de coton de la zone UEMOA, tout comme leurs homologues africains, classés pour la plupart dans la catégorie des pays les moins avancés (PMA), enregistrent d'énormes manques à gagner au niveau des ressources que devraient générer cette filière pour leur développement économique et social.

Ces préjudices sont la conséquence que ces pays subissent sur le marché international du coton, du fait des distorsions causées par les subventions accordées par les pays développés à cette filière.

L'Union entend ainsi, par la réunion de Ouagadougou, assumer non seulement la coordination et le suivi de tous les efforts entrepris par les partenaires des Etats membres, mais aussi aider les Gouvernements des pays concernés dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie commune dans le cadre des négociations commerciales en cours.

Les difficultés engendrées par les subventions des pays développés étant les mêmes pour l'ensemble du continent, cette réunion de concertation régionale sera ouverte aux autres pays africains producteurs et exportateurs de coton, au nombre desquels le Cameroun, l'Egypte, Madagascar, le Mozambique, la République Centrafricaine, le Soudan et le Tchad.

Prendront part aux travaux, des Autorités politiques gouvernementales, des Organisations et Institutions régionales, des Organisations professionnelles du secteur agricole, des Institutions internationales, des Agences de coopération bilatérales de pays donateurs et des Organisations Non Gouvernementales de la filière coton.

La réunion ministérielle qui se tiendra le 18 juin, sera précédée d'une réunion d'experts et de hauts fonctionnaires. Les travaux seront organisés autour des documents de base suivants :

- l'Etude d'identification et de promotion d'unités industrielles régionales dans la filière coton de l'UEMOA (novembre 2002) ;
- l'Etude visant l'élimination ou l'atténuation des effets des distorsions subies par les pays de l'UEMOA sur le marché international du coton fibre, causées par les subventions pratiquées par les pays développés producteurs de coton, notamment les Etats-Unis d'Amérique et les pays de l'Union Européenne (avril 2003).

Les décisions qui seront prises par cette réunion ministérielle de concertation régionale porteront sur des actions à mettre en œuvre par l'UEMOA et les Etats membres afin d'assurer :

- la coordination, le contrôle et l'appropriation des initiatives entreprises dans le domaine du coton ;
- l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie globale commune pour la défense et la promotion de la filière coton ;
- le suivi des négociations commerciales multilatérales en cours et spécifiquement dans le groupe de négociations sur l'agriculture.

Le 19 juin, les Ministres tiendront une réunion de préparation de la 5^{ème} Conférence Ministérielle de l'OMC qui aura lieu à Cancun, au Mexique, du 10 au 14 septembre 2003.

Fait à Ouagadougou, le 05 juin 2003